

Département
du Doubs

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20191212-135-19-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/12/2019

N° 135/19

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 4 décembre 2019
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 19 décembre 2019,

Objet de la délibération :
ZA Sous le Bois à Amancey :
emprunt

Nombre de membres)	
- En exercice :	99
- Présents titulaires	58
- Absent(e)s :	
• Dont suppléé(e)s	4
• Dont représenté(e)s	14
• Excusé(e)s :	4
• Non excusé(e)s :	19
- Votants	76

Résultat du vote

- Pour :	75
- Contre :	
- Abstention :	

Extrait du Registre des Délibérations du
Conseil Communautaire de la Communauté de
Communes Loue Lison (C.C.L.L.)

SÉANCE DU 12 DECEMBRE 2019

L'an deux mil dix-neuf,

Le douze décembre,

Le comité de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni à la salle des fêtes de Liesle sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois de décembre.

Présent(e)s Mesdames et Messieurs les membres en exercice, M. Bonnefoi Frédéric quitte la séance à 22h40.

M. Bole Léon à M. Maire Pierre, M. Dard Pierre à M. Chatelain Claude, M. Lièremont Jean-Michel à Mme Morel Nicole, M. Gaillard Marcel à M. Bérion Dominique, M. Laithier Didier à M. Bouquet Philippe, M. Ducret Sylvain à M. Grenier Jean-Claude, Mme Calvi Virginie à M. Roland Jean-Louis, Mme Chanudet Djamilà à M. Pernin Daniel, Mme Magneron Monique à Mme Petitot Marie-Jeanne, Mme Galmiche Christelle à M. Chabod Gérard, Mme Bournez Estelle à M. Jouvin Christophe, M. Bole Joel à M. Marguet Vincent, M. Moniotte Jacques à M. Groshenry Maxime, M. Vergey André à M. Faivre-Pierret Christophe

Suppléé(e)s M. Monnet Serge par M. Juste Hubert, Mme Fietier Danièle par M. Poirot Daniel, M. Bardey Philippe par M. Paulin Gérard, M. Chaussarot Michel par M. Bole Olivier.

Excusé(e)s Mme Boucon-Galimard Sabine, Ms. Debray Michel, Nicolet Jean-Paul & Guinchard Jean-Pierre.

Absent(e)s Mmes Muller Valérie, Faillenet Maryse, Breuillot Christine, Berger Danièle, Leblanc-Vichard Françoise & Ragot Maryvonne, Ms. Bourgon Jean-Michel, Maurice Jacques, Percier Pascal, Porteret Jean-Claude, Dugourd Pascal, Edme Philippe, Pogliano Jean-Louis, Sage Jean-Luc, Maugain Romuald, Petetin Yves, Simon Gilles, Quété Gérard et Bourquin Michel.

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, M. Pierre Daudey a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Le Président rappelle à l'assemblée que, conformément au budget primitif de la ZA « Sous le Bois » à Amancey adopté le 24 octobre 2019, la CCLL a prévu la souscription d'un emprunt d'un montant de 220 000€

Cet emprunt est utile au financement de l'achat de terrains à la mairie d'Amancey, ainsi que quelques travaux de géomètre, de sondages et de plateformage.

Les banques ont été sollicitées pour une offre d'emprunt sur 5 ans modulable pouvant être remboursée par anticipation selon l'avancement de la vente des terrains.

L'offre la plus adaptée et correspondant à la demande est celle de la Caisse d'Epargne dont les conditions sont les suivantes :

- Montant : 220 000€
- Durée : 5 ans
- Taux : 0.46%
- Calcul et paiement des intérêts : Trimestriel
- Remboursement du capital : In fine
- Déblocage des fonds : Possible sur 6 mois à dater de l'émission du contrat
- Remboursement anticipé : partiel ou total à chaque échéance sans frais ni pénalité
- Frais de dossier 0,15 % déduit du premier déblocage de fonds

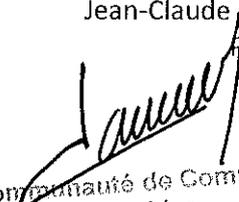
Invité à se prononcer, le conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents, (M. Philippe Bouquet ayant quitté la séance et ne participant pas au vote) autorise le Président à signer ce contrat de prêt.

Fait et délibéré en séance, le 12.12.19

Pour Extrait conforme,

Jean-Claude GRENIER

Président



Communauté de Communes
L'Orne Ussai
7, rue Edouard Bastide
25290 ORNANS